

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 30 septembre 2022 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de six mois se terminant au 30 septembre 2022, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **104 218 099,754** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **1 469 530,995** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 30 septembre 2022, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ L'emploi au titre BIAT représente au 30 Septembre 2022, 11,57% de l'actif de l'Union Financière Salamambo Sicav dépassant, ainsi, le seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 27 Octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/09/2022 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	74 026 615,097	55 610 220,924	58 372 472,535
	a- Obligations et valeurs assimilées		74 026 615,097	55 099 205,924	58 372 472,535
	b- Titres OPCVM		0,000	511 015,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	30 191 220,604	13 701 029,866	14 451 696,924
	a- Placements monétaires		22 571 745,943	8 034 336,909	4 541 987,432
	b- Disponibilités		7 619 474,661	5 666 692,957	9 909 709,492
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	264,053	0,000	0,000
	TOTAL ACTIF		104 218 099,754	69 311 250,790	72 824 169,459
	<u>PASSIF</u>		<u>398 978,669</u>	<u>265 786,461</u>	<u>3 350 157,972</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	364 211,826	248 099,693	329 702,705
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	34 766,843	17 686,768	19 981,727
	Dettes sur opérations de pensions livrées	3.7	0,000	0,000	3 000 473,540
	<u>ACTIF NET</u>		<u>103 819 121,085</u>	<u>69 045 464,329</u>	<u>69 474 011,487</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.8	99 832 851,951	66 892 022,267	66 485 087,098
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.9	<u>3 986 269,134</u>	<u>2 153 442,062</u>	<u>2 988 924,389</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice en cours		3 986 269,134	2 153 442,062	2 988 924,389
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		104 218 099,754	69 311 250,790	72 824 169,459

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 30 septembre 2022 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>1 165 279,789</u>	<u>3 116 075,880</u>	<u>843 013,863</u>	<u>1 832 100,016</u>	<u>2 705 581,507</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 165 279,789	3 116 075,880	843 013,863	1 832 100,016	2 705 581,507
Revenus des titres OPCVM		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>522 895,319</u>	<u>1 071 517,776</u>	<u>177 821,069</u>	<u>1 022 806,152</u>	<u>1 187 922,420</u>
Total des revenus des placements		<u>1 688 175,108</u>	<u>4 187 593,656</u>	<u>1 020 834,932</u>	<u>2 854 906,168</u>	<u>3 893 503,927</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.10	<u>-205 035,218</u>	<u>-539 176,227</u>	<u>-160 910,948</u>	<u>-487 424,123</u>	<u>-644 932,845</u>
<u>Intérêts des mises en pensions</u>	3.11	<u>0,000</u>	<u>-1 208,524</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>-3 021,310</u>
Revenu net des placements		<u>1 483 139,890</u>	<u>3 647 208,905</u>	<u>859 923,984</u>	<u>2 367 482,045</u>	<u>3 245 549,772</u>
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.12	-33 935,710	-92 045,107	-24 199,948	-72 914,985	-96 736,913
Résultat d'exploitation		<u>1 449 204,180</u>	<u>3 555 163,798</u>	<u>835 724,036</u>	<u>2 294 567,060</u>	<u>3 148 812,859</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		104 900,314	431 105,336	-68 019,715	-141 124,998	-159 888,470
Sommes capitalisables de la période		<u>1 554 104,494</u>	<u>3 986 269,134</u>	<u>767 704,321</u>	<u>2 153 442,062</u>	<u>2 988 924,389</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-104 900,314	-431 105,336	68 019,715	141 124,998	159 888,470
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		20 326,815	60 392,975	17 196,059	33 603,415	48 655,696
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		0,000	23 741,000	31 286,337	143 132,241	152 850,080
<u>Frais de négociation de titres</u>		0,000	-1 440,644	0,000	-632,616	-632,616
Résultat net de la période		<u>1 469 530,995</u>	<u>3 637 857,129</u>	<u>884 206,432</u>	<u>2 470 670,100</u>	<u>3 349 686,019</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 1er janvier au 30 septembre 2022 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>1 469 530,995</u>	<u>3 637 857,129</u>	<u>884 206,432</u>	<u>2 470 670,100</u>	<u>3 349 686,019</u>
a- Résultat d'exploitation	1 449 204,180	3 555 163,798	835 724,036	2 294 567,060	3 148 812,859
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	20 326,815	60 392,975	17 196,059	33 603,415	48 655,696
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	23 741,000	31 286,337	143 132,241	152 850,080
d- Frais de négociation de titres	0,000	-1 440,644	0,000	-632,616	-632,616
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>3 475 036,192</u>	<u>30 707 252,469</u>	<u>-2 099 532,679</u>	<u>-4 316 652,430</u>	<u>-4 767 121,191</u>
a- Souscriptions	19 054 526,049	71 762 463,063	6 860 971,149	35 158 907,214	45 554 495,244
- Capital	15 448 400,000	59 042 900,000	5 861 700,000	30 437 800,000	39 193 600,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	3 606 126,049	12 719 563,063	999 271,149	4 721 107,214	6 360 895,244
b- Rachats	15 579 489,857	41 055 210,594	8 960 503,828	39 475 559,644	50 321 616,435
- Capital	12 627 100,000	33 688 900,000	7 640 900,000	34 094 500,000	43 228 300,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	2 952 389,857	7 366 310,594	1 319 603,828	5 381 059,644	7 093 316,435
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 944 567,187	34 345 109,598	-1 215 326,247	-1 845 982,330	-1 417 435,172
<u>AN4- Actif Net</u>					
a- En début de période	98 874 553,898	69 474 011,487	70 260 790,576	70 891 446,659	70 891 446,659
b- En fin de période	103 819 121,085	103 819 121,085	69 045 464,329	69 045 464,329	69 474 011,487
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	807 426	582 099	603 671	622 446	622 446
b- En fin de période	835 639	835 639	585 879	585 879	582 099
VALEUR LIQUIDATIVE	124,239	124,239	117,849	117,849	119,350
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,78%	5,48%	4,98%	4,65%	4,79%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2022

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV, créée en 1998 sous la forme de SICAV MIXTE de type distribution, puis devenue SICAV OBLIGATAIRE de type capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30-09-2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- **Titres reçus en pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. la valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-09-2022 d'obligations et valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

LIBELLE		30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Emprunts d'Etat et BTA	(1)	64 526 436,576	45 802 307,795	49 889 318,616
Obligations des Sociétés	(2)	9 500 178,521	9 296 898,129	8 483 153,919
Titres d'OPCVM	(3)	0,000	511 015,000	0,000
Total		74 026 615,097	55 610 220,924	58 372 472,535

(1) Emprunts d'Etat et BTA :

Code ISIN	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% de l'Actif
	Emprunts d'Etat et BTA		62 038 952,000	64 526 436,576	61,91%
	BTA		23 138 952,000	24 558 728,794	23,56%
TN0008000622	BTA 03-2026	2 000	1 830 400,000	1 994 277,009	1,91%
TN0008000606	BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	9 074 128,675	8,71%
TN0008000580	BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	13 490 323,110	12,94%
	Obligations émises par l'Etat		38 900 000,000	39 967 707,782	38,35%
TN5XXZZ454U2	EMP NAT 2022 T1 CC TF 9.1%	70 000	7 000 000,000	7 275 044,384	6,98%
TNQHMI7RIBR5	EMP NAT 2022 T1 CC TV T+2.65 %	10 000	1 000 000,000	1 039 367,617	1,00%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT 2022 T2 CC TF 9.6%	30 000	3 000 000,000	3 068 173,150	2,94%
TN11TIB0EPV4	EMP NAT 2022 T2 CC TV T+2.4%	30 000	3 000 000,000	3 062 971,398	2,94%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	52 250	5 225 000,000	5 317 715,836	5,10%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	15 675	15 675 000,000	15 956 308,274	15,31%
TN3QL5M1QLW6	EMP NAT T3 2021 CAT C 8.9%	4 000	4 000 000,000	4 248 127,123	4,08%

(2) Obligations des sociétés :

Code ISIN	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% de l'Actif
	Obligations des Sociétés		9 214 382,848	9 500 178,521	9,12%
TN0003400660	A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	10 000	800 000,000	837 263,781	0,80%
TN0004700753	ATL 2018-1 CA 8.3%	4 109	82 180,448	83 316,648	0,08%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10 %	10 000	1 000 000,000	1 000 000,000	0,96%
TN0006610513	ATT- LEAS 2018-1-T+2.3%	20 000	400 000,000	408 301,502	0,39%
TN0006610471	ATT- LEASING 2017-1-7.75%	15 000	300 000,000	314 421,369	0,30%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	5 000	500 000,000	500 986,302	0,48%
TNCTFVWUXV74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	5 000	500 000,000	500 909,123	0,48%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	9 700	776 000,000	829 694,948	0,80%

Code ISIN	LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% de l'Actif
TN9MG9SI38K0	BIAT SUB 2022-1 T+2.95%	20 000	2 000 000,000	2 049 538,630	1,97%
TN0003100674	BNASUB09	1 700	22 593,000	23 066,302	0,02%
TN0004201448	CIL 2017 -2 - 7.95%	5 000	100 000,000	103 484,931	0,10%
TN0004201455	CIL 2018 -1 - 10.6%	5 038	201 489,400	213 521,856	0,20%
TN0004201463	CIL 2018-1 T+2.5%	187	7 480,000	7 857,836	0,01%
TN0007310428	HL 2017-3 8%	20 000	400 000,000	417 393,973	0,40%
TN0007310451	HL 2018-1 8.3%	15 000	300 000,000	306 876,493	0,29%
TN0007310543	HL 2020-2 10.6%	5 000	400 000,000	429 923,946	0,41%
TN0002102001	TLF A 11.4%	8 000	333 440,000	341 035,836	0,33%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	5 900	472 000,000	488 958,896	0,47%
TN0002101970	TLS2017-2- 7.95%	15 000	300 000,000	312 284,384	0,30%
TN0002101996	TLS2018-1 7.95%	16 000	319 200,000	327 396,559	0,31%
	INTERCALAIRES ATL 2022-1 CA 10%			3 945,206	0,00%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 165 279,789	3 116 075,880	843 013,863	1 832 100,016	2 705 581,507
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	312 396,272	927 617,751	312 709,258	927 930,737	1 240 640,000
Revenus des obligations privées	852 883,517	2 188 458,129	530 304,605	904 169,279	1 464 941,507
TOTAL	1 165 279,789	3 116 075,880	843 013,863	1 832 100,016	2 705 581,507

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2022, à 30 191 220,604 DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	22 571 745,943	8 034 336,909	4 541 987,432	21,66%
Disponibilités	(2)	7 619 474,661	5 666 692,957	9 909 709,492	7,31%
Total		30 191 220,604	13 701 029,866	14 451 696,924	28,97%

(1) Placements monétaires :

Pensions livrées :

Emetteur	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2022	% de l'Actif
BIAT	33 jours	08/09/2022	5 000 119,393	5 025 714,304	4,82%
BTE	120 jours	09/06/2022	4 000 192,263	4 101 395,529	3,94%
Total Pensions livrées			9 000 311,656	9 127 109,833	8,76%

Certificats de dépôt :

Code ISIN	Emetteur	Durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2022	% de l'Actif
TN72OC6279K7	CD BIAT	30 jours	23/09/2022	4 973 411,256	4 980 466,964	4,78%
TNPPQM62Y2O7	CD BTK Leasing	180 jours	05/05/2022	4 839 692,825	4 965 964,315	4,76%
TNXAD3ZSCFA7	CD UBCI	20 jours	13/09/2022	1 993 775,421	1 999 375,355	1,92%
TN2SRXVJ4HL1	CD UBCI	20 jours	16/09/2022	1 495 331,566	1 498 829,476	1,44%
Total placement certificats de dépôt				13 302 211,068	13 444 636,110	12,90%

(2) Disponibilités :

Libellé	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Intérêts courus/DAV (POT)	82 636,294	77 404,486	94 898,961
Avoirs en banque	7 536 838,367	5 589 288,471	9 817 831,841
Somme à l'encaissement	0,000	0,000	-3 021,310
Total	7 619 474,661	5 666 692,957	9 909 709,492

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	0,000	0,000	4 314,371	4 314,371
Intérêts des certificats de dépôts	116 984,715	327 291,593	76 312,394	410 042,658	473 136,437
Intérêts des dépôts à terme	97 348,725	329 390,345	101 508,675	608 449,123	710 471,612
Intérêts pension livrée (échus)	308 561,879	414 835,838	0,000	0,000	0,000
Total	522 895,319	1 071 517,776	177 821,069	1 022 806,152	1 187 922,420

3.3 –Créances d'exploitations :

	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	0,000	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288	-81 875,288

3.4 –Autres actifs :

	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
AC 4	Autres Actifs	<u>264,053</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	RS sur achats Obligations	264,053	0,000	0,000

3.5 –Opérateurs créditeurs :

	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
PA 1	Opérateurs créditeurs	<u>364 211,826</u>	<u>248 099,693</u>	<u>329 702,705</u>
	Frais de gestionnaire	102 517,610	71 515,976	70 003,873
	Frais de dépositaire	67 397,029	36 093,677	53 594,653
	Frais des distributeurs	194 297,187	140 490,040	206 104,179

3.6 – Autres créditeurs divers :

	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
PA 2	Autres créditeurs divers	<u>34 766,843</u>	<u>17 686,768</u>	<u>19 981,727</u>
	Etat, retenue à la source	16 932,844	101,700	0,000
	Redevance CMF	8 345,759	5 810,896	5 962,384
	Charges à payer sur l'exercice encours	9 488,240	11 774,172	14 019,343

3.7 - Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique affiche un solde nul dinars au 30/09/2022 contre un solde de 3 000 473,540 dinars au 31/12/2021 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de mise en pensions livrée.

3.8 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2021</u>	
* Montant en nominal	58 209 900
* Nombre de titres	582 099
* Nombre d'actionnaires	414
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	59 042 900
* Nombre de titres émis	590 429
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	33 688 900
* Nombre de titres rachetés	336 889
<u>Capital au 30/09/2022</u>	
* Montant en nominal	83 563 900
* Nombre de titres	835 639
* Nombre d'actionnaires	572

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2022 au 30/09/2022 s'élève à 34 345 109,598 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 30/09/2022 est de 835 639
Contre 582 099 au 31/12/2021.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2021</u>	<u>66 485 087,098</u>	<u>66 485 087,098</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>59 042 900,000</u>	<u>59 042 900,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-33 688 900,000</u>	<u>-33 688 900,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>7 993 764,853</u>	<u>11 980 033,987</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	60 392,975	60 392,975
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	23 741,000	23 741,000
- Frais de négociation de titres	-1 440,644	-1 440,644
- Régularisation sommes capitalisables	3 620 286,288	3 620 286,288
- Résultat de l'exercice antérieur	2 988 924,389	2 988 924,389
- Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	1 301 860,845	1 301 860,845
- Sommes capitalisables		3 986 269,134
<u>Montant fin de période au 30/09/2022</u>	<u>99 832 851,951</u>	<u>103 819 121,085</u>

3.9 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/09/2022 s'élèvent à **3 986 269,134** DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Résultat d'exploitation	3 555 163,798	2 294 567,060	3 148 812,859
Régularisation du résultat d'exploitation	431 105,336	-141 124,998	-159 888,470
<u>Total</u>	<u>3 986 269,134</u>	<u>2 153 442,062</u>	<u>2 988 924,389</u>

3.10 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>205 035,218</u>	<u>539 176,227</u>	<u>160 910,948</u>	<u>487 424,123</u>	<u>644 932,845</u>
Rémunération du gestionnaire	102 517,612	269 588,117	71 515,976	216 632,938	286 636,811
Rémunération du dépositaire	25 629 ,398	67 397,029	17 878,996	54 158,247	71 659,223
Rémunération des distributeurs	76 888,208	202 191,081	71 515,976	216 632,938	286 636,811

3.11 Intérêts des mises en pension :

Le solde de ce poste est de 1 208,524 DT pour la période allant du 01/01/2022 au 30/09/2022 contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2021 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mise en pensions livrées.

3.12 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libelle	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
CH 2 Autres charges	33 935,710	92 045,107	24 199,948	72 914,985	96 736,913
Redevance CMF	25 629,398	67 397,029	17 878,996	54 158,247	71 659,223
Abonnement des charges budgétisées	8 306,312	24 648,078	6 320,952	18 756,738	25 077,690

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.22 au 30.09.22	Période du 01.01.22 au 30.09.22	Période du 01.07.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 30.09.21	Période du 01.01.21 au 31.12.21
Abonnement des charges budgétisées	8 306,312	24 648,078	6 320,952	18 756,738	25 077,690
Taxes	2 587,203	7 677,245	1 346,604	3 995,902	5 342,506
Frais bancaires	29,852	88,580	26,234	77,846	104,065
Publication BO CMF	328,881	975,918	328,881	975,919	1 304,800
Honoraires CAC	1 709,234	5 071,966	1 709,234	5 071,966	6 781,200
Frais AGO et publications	1 130,639	3 355,049	893,568	2 651,555	3 545,119
Jetons de Présence	2 520,548	7 479,452	2 016,438	5 983,562	8 000,000
Autres*	-0,045	-0,132	-0,008	-0,011	0,000

(*) C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATION GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de

fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV puis 0.3% TTC à partir du 1er janvier 2022 et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.